

## HABAY INFO



PHOTOS : FREEPIK

## #21 JANVIER/FÉVRIER 2023

## SOMMAIRE

- 2**  
Une fin d'année au rythme de la F1  
Les dossiers en cours poursuivent leur chemin
- 3**  
Budget pour l'année 2023
- 4**  
Norbert Heinen nous a quittés...  
Cellule de coordination accueil des réfugiés
- 5**  
Budget participatif relancé !
- 6**  
Relevé radar  
Divagation des chiens sur la voie publique  
Armistice
- 7**  
Dossier de candidature – Avis aux étudiants  
Jobs vacances de printemps & d'été  
Services administratifs  
Service des travaux / voirie - bâtiment
- 11**  
La Croix de la Creux  
Un nouveau Conseil des enfants
- 12**  
Opération Iles de paix W.E. des 13 - 14 - 15 janvier
- 13**  
Connaissez-vous le Repair Café de Habay ?
- 14**  
ABéro : quel village pour l'accueillir en 2023 ?  
Programmation du Centre Culturel
- 15**  
Nouvelle pièce du Théâtre des Cigognes  
Saint-Benoît organise une conférence
- 16**  
En 2023, les chèques-commerces se réinventent !

Oserais-je vous présenter mes meilleurs vœux pour une merveilleuse année 2023 ?

Quand je repense à ceux de 2020 et 2021, années parmi les pires que nous avons vécues avec le coronavirus et toutes ses conséquences (maladie, décès, isolement, restrictions, ...)

L'année 2022 semblait s'annoncer meilleure, enfin, mais la crise nous est tombée dessus. Avec la hausse des prix de l'énergie et de nombreux produits de base. Avec tellement de citoyens qui vivent à la limite du seuil de pauvreté. Avec toutes celles et ceux qui ne parviennent pas à boucler la fin de mois ou qui doivent se priver.

Alors, tant pis, mieux vaut voir la bouteille à moitié pleine qu'à moitié vide, et se dire que d'autres populations sont beaucoup moins bien loties que nous parce qu'elles vivent dans la guerre ou sous une dictature, qu'elles connaissent la famine ou d'autres maux, que des couples ou des familles sont séparés, ...

C'est peut-être aussi le moment de renouer avec de petits bonheurs que nous avons oubliés.

Alors, oui, je vous souhaite une merveilleuse année 2023, avec tous ces petits bonheurs du quotidien et si vous rencontrez de plus grands bonheurs au fil des jours, et bien tant mieux.

**Merveilleuse année 2023  
à vous toutes et vous tous.**

*Serge BODEUX – Bourgmestre*

## SI VOUS VOULEZ PUBLIER UN ARTICLE



Le BIC sera distribué le premier mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de chaque année.

Pour tenir les délais de mise en page, d'impression, ... il faut nous faire parvenir les articles **1 mois avant la sortie du numéro**.  
Au niveau technique :

- Fichier texte
- Fichier(s) image(s) séparé(s) : résolution 300 dpi
- Si vous avez une affiche : résolution 300 dpi format PDF

À envoyer à l'adresse : [bic@habay.be](mailto:bic@habay.be)

Pour le prochain numéro du **BIC #22** :

**Fin de la réception des articles :**  
13/02/2023  
**Sortie PDF (site internet) :**  
24/02/2023  
**Distribution :**  
06/03/2023



[www.habay.be](http://www.habay.be)



## UNE FIN D'ANNÉE AU RYTHME DE LA F1

Ce n'est peut-être pas le Père Noël mais cette fin d'année est presque magique.

Tout d'abord, cette information donnée par Fabienne Zevenne : « Dans le cadre de l'appel à projets « Plan Équilibre » visant la création de places d'accueil pour les 0 – 3 ans, la commune de Habay a vu son dossier accepté par le Gouvernement wallon. Ce sont 35 nouvelles places d'accueil qui verront le jour dans une nouvelle structure qui devra ouvrir ses portes mi-2025. »

Et oui, le Gouvernement wallon a validé le projet de création d'une nouvelle crèche à Habay-la-Neuve.

Deuxième bonne nouvelle, portée par Fabrice Jacques : une subvention de 10 000 € dans le cadre de la biodiversité.

Troisième bonne nouvelle : le lourd dossier de la rénovation urbaine a été adopté par le Ministre Collignon et le Gouvernement wallon. Ce dossier, sur lequel nous travaillions depuis 2018, permettra d'améliorer et embellir le centre de Habay-la-Neuve en pensant mobilité, commerces, services avec des subsides potentiels de 60 à 80 % pour les 15 prochaines années. Et parmi les dossiers principaux : l'aménagement de la place Pierre Nothomb, la Salle de spectacle, la rénovation de logements dans le centre, etc.

Quatrième bonne nouvelle : le Gouvernement wallon a approuvé notre projet de rénovation de la liaison entre la rue d'Hoffschmidt et la Fosse-aux-Loups (cheminement en escaliers) pour un montant de 125 000 €, avec un subsidiation à 80 %.

Cinquième bonne nouvelle : encore toujours le Gouvernement wallon qui, dans le suivi de la Rénovation urbaine, a validé le projet de rénovation de la rue Emile Baudrux. Un avant-projet a déjà été présenté aux riverains début décembre et l'auteur de projet apportera les légères modifications souhaitées. Estimation : 350 000€ subsidiés à 60 à 80 %.

Toutes ces bonnes nouvelles nous sont parvenues fin décembre. Et nous avons donc du pain sur la planche pour concrétiser.

*Serge Bodeux, Bourgmestre.*



## CITOYEN



## LES DOSSIERS EN COURS POURSUIVENT LEUR CHEMIN

A Orsinfain, les travaux de construction d'un préau continuent tandis qu'à Rulles et Habay-la-Vieille, les avant-projets ont été validés.

Marbehan est en attente de la pose de la première pierre dans l'écoquartier, mais aussi et surtout, de la construction de la surface commerciale qui abritait pas mal de services comme la poste, la presse... La société Equilis pense démarrer début 2023. Le projet d'aménagement de la Grand rue n'a malheureusement pas été retenu dans l'appel « Cœur de village » mais il est dans les cartons et est prioritaire pour tout nouvel appel. Enfin, on en parle depuis des années et nous avons décidé de le lancer : le dossier de construction d'une nouvelle salle de sports au Bois des Isles. Un auteur de projet a été désigné, plusieurs réunions se sont tenues avec l'urbanisme, les clubs locaux et en interne.

Ajoutons le développement du site Trabelbo, sur la zone d'activités économiques. La commune a obtenu l'inscription du dossier en SAR (Site à Réaménager). Cependant, un entrepreneur privé a décidé d'investir et acheter le hall 2, qui abrite déjà quelques petites entreprises locales et régionales, en accord avec la commune. Nous poursuivons nos contacts avec le pouvoir subsidiant afin de diviser et acquérir l'autre partie de la parcelle.

A Houdemont, des travaux d'amélioration énergétique du Soleil levant vont être programmés grâce à un subside de quelque 50 000 €.

Quant à la salle de village d'Anlier, il nous a paru évident de la déplacer du centre du village, coincée entre des bâtiments, et de la délocaliser légèrement en dehors de la localité, sur des terrains de la Fabrique d'église, avec laquelle nous sommes en discussion et de même avec l'Evêché.

Et à Hachy, nous espérons bientôt arriver à un accord pour développer le lotissement du Knéol.

Habay-la-Vieille : dossier épineux s'il en est. Le problème vient principalement du décret Walterre à propos des terres polluées, et elles le sont. Du coup, le chantier a pris du retard et l'hiver est arrivé, et les riverains subissent les désagréments d'un « chantier ouvert ». Dès le printemps, tout devrait repartir et nous devrions terminer les aménagements.



### BUDGET POUR L'ANNÉE 2023

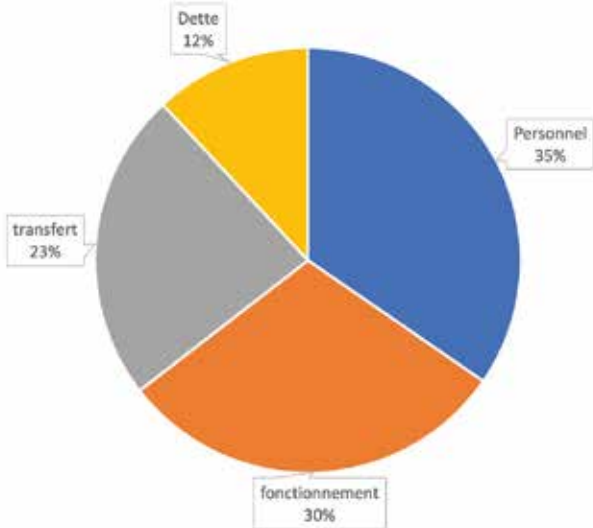
Le 21 décembre, le budget pour l'année 2023 a été voté par le Conseil communal.

#### À l'ordinaire

Les recettes s'élèvent à 16.124.167,66 € et les dépenses à 15.531.770,64 €, un boni de 592.397,02 € est donc dégagé.

<b>Dépenses</b> 15.531.770,64€	<b>Recettes</b> 16.124.167,66€
<b>Personnel</b> 5.376.736,47€	<b>Prestations</b> 2.689.046,25€
<b>Fonctionnement</b> 4.642.822,85€	<b>Transferts</b> 13.356.405,41€
<b>Transferts</b> 3.657.869,73€	<b>Dettes</b> 78.716,00€
<b>Dettes</b> 1.854.341,59€	

Ventilation des dépenses sous la forme d'un graphique circulaire :



#### Comparaison avec le budget 2022

Recettes	2022	2023	%
<b>Prestations</b>	2.684.147,00€	2.689.046,25€	+0,18%
<b>Transferts</b>	11.768.261,86€	13.356.405,41€	+13,50%
<b>Dettes</b>	78.716,00€	78.716,00€	+0%
<b>Prélèvements</b>	101.095,56€		
<b>Total</b>	<b>14.632.220,42€</b>	<b>16.124.167,66€</b>	<b>+10,20%</b>

Les dépenses :

Dépenses	2022	2023	%
<b>Personnel</b>	4.845.574,33€	5.376.736,47€	+10,96%
<b>Fonctionnement</b>	4.402.548,99€	4.642.822,85€	+5,46%
<b>Transferts</b>	3.551.886,01€	3.657.869,73€	+2,98%
<b>Dettes</b>	1.629.011,97€	1.854.341,59€	+13,83%
<b>Total</b>	<b>14.429.021,30€</b>	<b>16.531.770,64€</b>	<b>+7,64%</b>

#### À l'extraordinaire

Les dépenses :

Classe 1 : administration/patrimoine	6.296.500€	30%
Classe 4 : voirie/communication	2.887.000€	14%
Classe 5 : commerce/industrie /tourisme	4.372.659,79€	21%
Classe 6 : agriculture	9.000€	0,04%
Classe 7 : enseignement	290.000€	1,4%
Sports, jeunes, arts	2.119.500€	10%
Cultes	72.000€	0,35%
Classe 8 : emploi	25.000€	0,12%
eau	3.072.691,08€	15%
eau usées	225.320€	1%
Cimetières	280.000€	1%
Classe 9 : logement	1.017.000	5%
<b>TOTAL</b>	<b>20.666.670,87€</b>	

Le financement se fera à l'aide de subsides pour 12 %, par emprunts pour 64 % et par autofinancement pour 24 %.

*Martine Simon  
Echevine des finances*





## NORBERT HEINEN NOUS A QUITTÉS...

Il est né à Hachy, le 23 mars 1942, et a épousé Ninette Lafontaine 20 ans plus tard.

Ils ont eu trois enfants et quatre petits-enfants.

Norbert travaillera comme éducateur/économiste dans différents établissements scolaires de la province, dont notamment l'école fondamentale de Habay-la-Neuve et l'Institut Technique Etienne Lenoir (Itela) d'Arlon où il termina sa carrière.

Il a été mandataire durant 10 ans à la commune de Habay.

Il fut d'abord Echevin des finances, du 12 décembre 1988 au 31 décembre 1994 (avec Auguste Cornet puis Jean-Marie Egedy, Jean Dehogne, Serge Bodeux, Philippe Guillaume, Alain Gaspard) puis il siégera comme Conseiller communal dans la minorité du 3 janvier 1995 jusqu'au 9 décembre 1998. Très impliqué et consciencieux dans son travail, il eut à cœur de maintenir une saine gestion des finances communales et de défendre ses convictions lors des différents débats communaux.

Après une pause d'une mandature, il reprendra la direction du Cpas du 12 février 2007 au 6 mai 2008, poste qu'il quittera pour des raisons de santé.

Il fut également très impliqué dans des associations locales comme le club des 3x20 de Hachy ainsi que dans le Centre Culturel de Habay dont il fut le trésorier pendant de nombreuses années.

Très attaché à son village et à sa langue vernaculaire traditionnelle (le luxembourgeois – Hachy faisant partie de l'« Arelerland » ou « Pays d'Arlon »), il amassa une documentation impressionnante sur l'histoire de la vie locale ; il entreprit même, à titre personnel, la rédaction d'une monographie sur l'histoire de son village.

Sollicité pour participer à la rédaction du « guide de Hachy », il mettra toute sa collection à disposition ; malheureusement, il partira avant que le livre ne soit terminé et édité.

Avec le décès de Norbert, c'est une figure mémorable de Hachy qui s'en va, un véritable « personnage », un monument comme diraient certains.



CITOYEN

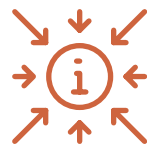


## CELLULE DE COORDINATION DE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS DU SPW

La cellule régionale de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens vient de mettre à jour les différentes versions de son **Vade-mecum « Parcours du réfugié ukrainien »** téléchargeables au format PDF via le site [wallonie.be/ukraine](http://wallonie.be/ukraine). Ces nouvelles versions tiennent compte de l'évolution des mesures et des aides proposées. Outre la thématique de l'hébergement qui reste une priorité, d'autres sujets sont également abordés : transport, santé, aides psycho-sociales, emploi, formation, enseignement, petite enfance, apprentissage du français, etc.

Le « Parcours du réfugié ukrainien » est décliné en différentes versions selon les profils :

- > Citoyens
- > Réfugiés
- > Pouvoirs locaux/services d'aide



**Vous trouverez toutes les versions téléchargeables dans les premières lignes de la FAQ.**

Dans les versions digitales, vous pourrez aisément accéder aux informations détaillées en cliquant sur les hyperliens.

Nous vous invitons à partager ces supports auprès de vos contacts et notamment auprès des particuliers qui accueillent des réfugiés ukrainiens ainsi qu'auprès des réfugiés ukrainiens. Le vade-mecum « réfugié » est d'ailleurs disponible en français ainsi qu'en ukrainien (tout comme la partie du site destinée aux réfugiés a été traduite en ukrainien).

**Pour de plus amples informations ou si vous souhaitez obtenir des exemplaires papier de ces brochures :**

Vous pouvez prendre contact avec la cellule régionale de coordination de l'accueil des réfugiés au mail suivant : [ukraine.info@spw.wallonie.be](mailto:ukraine.info@spw.wallonie.be)

*Pour le SPW  
(cellule de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens)*



## BUDGET PARTICIPATIF 2021-2022

Le budget participatif est relancé !

Au mois de décembre 2022, la commune de Habay a relancé son budget participatif. Etant donné que le budget 2021 n'a pas encore été attribué, le Conseil communal a pris la décision de grouper les enveloppes de 2021 et 2022 afin de faire naître deux projets différents.

### Le budget participatif, qu'est-ce que c'est ?

Le budget participatif permet à la commune de Habay d'impliquer ses citoyens et les associations situées sur son territoire dans l'élaboration d'un projet, en partie financé par l'entité communale et soumis au vote des citoyens. Ceux-ci seront invités à choisir le ou les projets qui seront financés par une enveloppe de deux fois 15.000 € (budgets 2021 et 2022) à l'automne 2023.

### Nous avons besoin de vous !

Nous sommes preneurs de tous projets constructifs et bienveillants qui touchent par exemple à la mobilité, l'environnement, le bien-être animal, la culture et bien d'autres.

*N'hésitez pas à partager vos idées pour soutenir votre commune !*

### LE CALENDRIER

Du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 juin 2023  
Récolte des idées

Du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 31 août 2023  
Validation des projets

Du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 octobre 2023  
Vote des citoyens

Novembre 2023  
Annonce des résultats

### Réunions d'accompagnement

Tout au long du premier semestre 2023, nous vous proposons des rencontres pour vous accompagner dans vos réflexions et l'élaboration de vos dossiers de candidature. Profitez de ces moments pour poser toutes vos questions de façon à ce que votre projet entre bien dans les critères de sélection.

Notons tout de même que plusieurs projets ont été proposés au cours de l'année 2022, malheureusement ceux-ci ne répondaient pas totalement aux critères de recevabilité. Nous tenons toutefois à remercier vivement les porteurs de ces projets que nous invitons à réfléchir à une formule qui entrerait dans les critères de sélection afin d'être retenu pour le vote citoyen.

Intéressé.e par le développement du territoire ?  
Rendez-vous sur  
<https://habay.citizenlab.com/fr-BE/>  
ou contactez-nous sur [projetCit@habay.be](mailto:projetCit@habay.be)





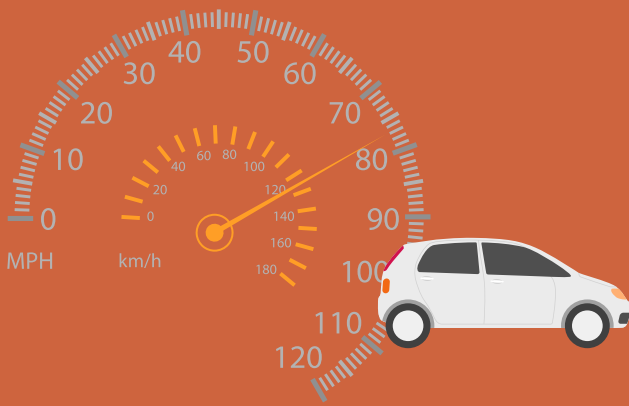
## RELEVÉ RADAR, JEUDI 19

Rue d'Hoffschmidt de 10.42 hrs à 11.20 hrs  
39 véhicules contrôlés tous sous les 50 km/h

Rue du Bois Rulles de 07.30 hrs à 08.30 hrs  
50 véhicules contrôlés : 1 véhicule verbalisé à 62 km/h  
et 8 dans la tolérance (entre 50 et 60 km/h)

Rue des Anglières de 08.40 hrs à 09.30 hrs  
185 véhicules contrôlés : 25 véhicules verbalisés et 55  
dans la tolérance (entre 50 et 60 km/h) soit près de la  
moitié en infraction

D'autres contrôles programmés... à bon entendeur...



## DIVAGATION DES CHIENS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour rappel, le règlement général de police impose  
la tenue des chiens en laisse en tous lieux publics ;  
tout chien errant pourra être saisi aux frais du  
contrevenant.



## CITOYEN



## ARMISTICE

Comme chaque année, nous nous sommes recueillis  
devant les monuments de notre commune.

Tout d'abord, avec les enfants des écoles, nous avons  
fleuri les monuments de : Orsinfaing, Marbehan,  
Rulles, Houdemont, Habay-la-Vieille et Hachy ; en cha-  
cun de ces lieux, les enfants ont soit chanté ou récité  
de petits textes en hommage à celles et ceux qui ont  
donné leur vie, leur santé pour nos libertés.

Et pour toute la commune, une commémoration par-  
ticulière, rassemblant tous les villages, s'est tenue  
dans le village d'Anlier.

Il est vrai que la période que nous vivons incite plus  
que jamais à prendre conscience que la paix et la  
liberté font partie de notre quotidien et surtout  
qu'elles ne sont pas garanties sans un minimum d'im-  
plication de la part de chacun d'entre nous.

C'est avec fierté que la Commune de Habay a accueilli  
de nombreux Ukrainiens.

C'est aussi avec fierté que la Commune de Habay offre  
un havre de repos aux Transmigrants.

*Serge Bodeux, Bourgmestre*





## DOSSIER DE CANDIDATURE

AVIS AUX ÉTUDIANTS  
JOBS VACANCES DE PRINTEMPS & D'ÉTÉ SERVICES ADMINISTRATIFS

**Si vous complétez le formulaire à la main, remplissez-le en caractères d'imprimerie. Seuls les formulaires ENTièrement complétés seront pris en considération (recto/verso). Veuillez joindre un curriculum vitae et éventuellement une lettre de motivation à ce formulaire.**

La loi nous oblige à vous informer que les données personnelles vous concernant sont réunies dans notre fichier en vue de leur traitement pour la gestion de l'Administration du personnel. Ce fichier est la propriété exclusive de l'Administration et n'est pas transmis à des tiers en dehors des obligations légales.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse complète :

Rue \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ bte \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Date de naissance : / /

Sexe : F / M (*biffez la mention inutile*)*(Avoir 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et être détenteur du CESS.)*

Numéro de registre national \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

*Si vous ne disposez pas de la nationalité belge, envoyez, avec ce formulaire, une attestation d'inscription de l'année scolaire actuelle (carte d'étudiant = non valable) ainsi qu'une copie du permis de séjour/carte de travail. La loi nous oblige à vérifier ces données afin de pouvoir vous offrir un contrat.*

Téléphone-GSM (*où vous êtes joignable facilement*) :

/ \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Numéro de compte bancaire :

- \_\_\_\_\_

**(Le paiement de votre prestation sera effectué par compte bancaire)**PERSONNES À PREVENIR  
EN CAS D'URGENCE / D'ACCIDENT**Indiquez au moins 1 contact – D'autres renseignements pourraient être à fournir avant votre prise de service**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

GSM/Téléphone \_\_\_\_\_

Lien (*père/mère/voisin/autre ..*) : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

GSM/Téléphone \_\_\_\_\_

Lien (*père/mère/voisin/autre ..*) : \_\_\_\_\_

INFORMATIONS CONCERNANT  
VOS ETUDES ET VOS COMPETENCES**Etudes en cours :**

Enseignement supérieur non-univ. - sup. universitaire

Section \_\_\_\_\_

Etes-vous titulaire d'un permis de conduire de cat. B :  
OUI - NON

Possédez-vous un brevet de premiers secours ?

BEPS : OUI - NON

Secouriste : OUI - NON

## VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ANTERIEURE

Avez-vous déjà travaillé en tant qu'étudiant à la  
Commune de Habay ? OUI - NON

Si oui : quand ? \_\_\_\_\_

Dans quel service avez-vous travaillé ?  
\_\_\_\_\_Si non : avez-vous une autre expérience pertinente  
en tant que jobiste ?Si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## VOS DESIDERATA

Période de travail souhaitée  
**(cochez la période qui vous convient) :**

- du 1<sup>er</sup> au 12 mai 2023
- durant le mois de juillet 2023
- durant le mois d'août 2023
- en principe, du 23 octobre au 03 novembre 2023

## VOLET BUREAUTIQUE

Word : OUI - UN PEU - NON

Excel : OUI - UN PEU - NON

Outlook : OUI - UN PEU - NON

**Si vous êtes engagé en tant qu'étudiant :**

Il est indispensable de nous fournir **l'attestation student@work** reprenant les jours déjà prestés durant l'année en cours et ce, même s'il s'agit d'un premier emploi en tant qu'étudiant. Pour l'obtenir, il suffit de se rendre sur le site <https://www.mysocial-security.be/student/fr/index.html> et de se connecter avec sa carte d'identité. **Celle-ci devra être remise lors de la signature du contrat.**

**Si vous ne disposez pas de la nationalité belge, il est indispensable de nous fournir une copie de la carte d'identité ou du passeport. Celle-ci devra être remise lors de la signature du contrat.**

PRINCIPES IMPORTANTS  
POUR L'ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS

1. L'étudiant est détenteur du CESS.
2. Une expérience dans le milieu administratif est atout.
3. Les horaires de travail s'étendent entre 08h00 et 17h00 au sein de l'Administration communale. La durée du temps de travail est de 7h36 par jour.
4. L'étudiant ne choisit pas le service auquel il est affecté.
5. **Le présent formulaire doit être renvoyé impérativement à l'Administration communale pour le 28 février 2023 à [commune@habay.be](mailto:commune@habay.be)**
6. La durée de l'engagement sera variable en fonction des besoins administratifs et ne pourra pas dépasser 4 semaines consécutives.
7. Tant au cours de la relation de travail qu'après l'expiration de celle-ci, pour quelque cause que ce soit, l'étudiant s'engage au respect scrupuleux de son devoir de réserve.
8. En conséquence, il s'interdit formellement de divulguer à qui que ce soit, les informations dont il aurait eu connaissance du fait de l'exercice de sa fonction.
9. L'étudiant s'engage à avertir l'Administration communale (modalité - contact) s'il a trouvé un autre job après son inscription. Une fois désigné par le Collège communal, l'étudiant s'engage à accepter le travail qui lui est proposé.

**Date et signature du candidat étudiant :**





## DOSSIER DE CANDIDATURE

AVIS AUX ÉTUDIANTS  
JOBS VACANCES DE PRINTEMPS & D'ÉTÉSERVICE DES TRAVAUX  
VOIRIE - BÂTIMENT

**Si vous complétez le formulaire à la main, remplissez-le en caractères d'imprimerie. Seuls les formulaires ENTièrement complétés seront pris en considération (recto/verso). Veuillez joindre un curriculum vitae et éventuellement une lettre de motivation à ce formulaire.**

La loi nous oblige à vous informer que les données personnelles vous concernant sont réunies dans notre fichier en vue de leur traitement pour la gestion de l'Administration du personnel. Ce fichier est la propriété exclusive de l'Administration et n'est pas transmis à des tiers en dehors des obligations légales.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ bte \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Date de naissance : / / \_\_\_\_\_

Sexe : F / M (*biffez la mention inutile*) \_\_\_\_\_*(Avoir 16 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2022.)*

Numéro de registre national \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

*Si vous ne disposez pas de la nationalité belge, envoyez, avec ce formulaire, une attestation d'inscription de l'année scolaire actuelle (carte d'étudiant = non valable) ainsi qu'une copie du permis de séjour/carte de travail. La loi nous oblige à vérifier ces données afin de pouvoir vous offrir un contrat.*

Téléphone-GSM (*où vous êtes joignable facilement*) : \_\_\_\_\_

/ \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Numéro de compte bancaire : \_\_\_\_\_

- \_\_\_\_\_ -

*(Le paiement de votre prestation sera effectué par compte bancaire)*

**PERSONNES À PREVENIR  
EN CAS D'URGENCE / D'ACCIDENT**

*Indiquez au moins 1 contact – D'autres renseignements pourraient être à fournir avant votre prise de service*

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

GSM/Téléphone \_\_\_\_\_

Lien (*père/mère/voisin/autre...*) : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

GSM/Téléphone \_\_\_\_\_

Lien (*père/mère/voisin/autre...*) : \_\_\_\_\_



## INFORMATIONS CONCERNANT VOS ETUDES ET VOS COMPETENCES

### Etudes en cours :

Enseignement sec. – supérieur non-univ.  
sup. universitaire

Section \_\_\_\_\_

Etes-vous titulaire d'un permis de conduire  
de catégorie B : OUI - NON  
de catégorie G : OUI - NON

Possédez-vous un brevet de premiers secours ?  
BEPS : OUI - NON  
Secouriste : OUI - NON

### VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ANTERIEURE

Avez-vous déjà travaillé en tant qu'étudiant à la  
Commune de Habay ? OUI - NON

Si oui : quand ? \_\_\_\_\_

Dans quel service avez-vous travaillé ?  
\_\_\_\_\_

Si non : avez-vous une autre expérience pertinente  
en tant que jobiste ?

Si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_

### VOS DESIDERATA

Pour quel(s) service(s) souhaitez-vous être engagé  
(si plusieurs, indiquez votre préférence par 1, 2)

**Au service des Travaux (Rue de Neufchâteau, 26  
à 6720 Habay-La-Neuve) > veuillez compléter le volet EPI**

Service Voirie     Service des Bâtiments

Période de travail souhaitée  
(cochez la période qui vous convient) :

#### Au service des Travaux, Voirie :

- du 10 au 20 juillet 2023  
 du 24 juillet 2023 au 04 août 2023  
 du 07 août au 22 août 2023

#### Au service des Travaux, Bâtiment :

- du 1<sup>er</sup> au 12 mai 2023  
 du 10 au 20 juillet 202

### VOLET EPI

Equipement de protection individuelle  
Possédez-vous des chaussures de sécurité ?  
OUI - NON  
Si NON, quelle est votre pointure ? \_\_\_\_\_

*Dans certaines fonctions, y compris pour les jobs étudiants, des chaussures de sécurité sont obligatoires. C'est pourquoi nous vous demandons déjà les informations nécessaires afin de vous fournir des chaussures dès votre premier jour d'emploi, le cas échéant.*

### Si vous êtes engagé en tant qu'étudiant :

Il est indispensable de nous fournir **l'attestation student@work** reprenant les jours déjà prestés durant l'année en cours et ce, même s'il s'agit d'un premier emploi en tant qu'étudiant. Pour l'obtenir, il suffit de se rendre sur le site <https://www.mysocial-security.be/student/fr/index.html> et de se connecter avec sa carte d'identité. **Celle-ci devra être remise lors de la signature du contrat.**

*Si vous ne disposez pas de la nationalité belge, il est indispensable de nous fournir une copie de la carte d'identité ou du passeport. Celle-ci devra être remise lors de la signature du contrat.*

Il est obligatoire d'être vacciné contre le tétanos.  
Le port du pantalon est également obligatoire.

### PRINCIPES IMPORTANTS POUR L'ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS

1. Les horaires de travail s'étendent entre 08h00 et 16h36 pour le service communal des Travaux, durant la période des vacances de Printemps. La durée du temps de travail est de 7h36 par jour.
2. Les horaires de travail s'étendent entre 07h00 et 15h36 pour le service communal des Travaux, durant les mois de juillet et d'août. La durée du temps de travail est de 7h36 par jour.
3. L'étudiant ne choisit pas l'activité à laquelle il est affecté.
4. **Le présent formulaire doit être renvoyé impérativement à l'Administration communale pour le 14 février 2023 à [commune@habay.be](mailto:commune@habay.be).**
5. Les étudiants sont engagés pour une durée de 2 semaines durant les congés de Printemps, en juillet et en août.
6. Les étudiants ne pourront que prester une période de 2 semaines pour l'année en cours.
7. Tant au cours de la relation de travail qu'après l'expiration de celle-ci, pour quelque cause que ce soit, l'étudiant s'engage au respect scrupuleux de son devoir de réserve.
8. En conséquence, il s'interdit formellement de divulguer à qui que ce soit, les informations dont il aurait eu connaissance du fait de l'exercice de sa fonction.
9. L'étudiant s'engage à avertir l'Administration communale (modalité - contact) s'il a trouvé un autre job après son inscription. Une fois désigné par le Collège communal, l'étudiant s'engage à accepter le travail qui lui est proposé.

**Date et signature du candidat étudiant :**



## LA CROIX DE LA CREUX



Après des années de «clandestin», la Croix de la rue de la Creux a été remise en état et retrouvé son emplacement à l'entrée de la rue. Merci à Thomas, Matthieu et Sébastien pour le travail réalisé.

Ci-dessous, deux petits textes explicatifs au sujet de cette croix. Le premier d'Edmée Garant, fille de l'Edmond de la Creux, et le second d'Alain Thomas.

### Edmée :

« Selon mes souvenirs, et renseignements pris, si cette croix est bien une Croix de justice, elle peut indiquer - vu sa situation bien visible à l'entrée de la localité en venant d'Arlon et non au centre du village - que la localité bénéficie d'une instance de justice.

Ce pouvait aussi être le lieu de proclamations officielles et publiques des jugements.

Elle peut aussi indiquer que l'on entre dans une localité bénéficiant de libertés récemment acquises par les habitants, tout en réaffirmant du même coup l'autorité seigneuriale à laquelle ces derniers demeureraient soumis. Dans ce cas le monument constituait donc un signal fort en indiquant que l'on entrait sur le territoire d'une seigneurie, dans laquelle s'appliquait un droit spécifique. Son emplacement est donc significatif. Ensuite elle a donné son nom à la rue.

Merci à Serge, je suis heureuse de voir ce petit patrimoine retrouver sa place et son sens, et le nom de la rue retrouver le sien. Edmée, fille de l'Edmond de la Creux. »

### Alain :

« Oui Edmée, tes renseignements sont corrects, la croix rappelle aussi par sa signification religieuse que nous sommes dans une localité chrétienne, la signification liée à la justice était principalement symbolisée par le gibet planté à l'entrée du village, rue du gibet fort justement (présent sur la carte de ferraris) et comme tu l'indiques enfin elle retrouve sa place. »

## UN NOUVEAU CONSEIL DES ENFANTS

Le jeudi 2 octobre, le nouveau Conseil Communal des enfants est entré en fonction.

*Bilocque Lucas, Charlier Chloé, François Léonard, Gilson Adrien, Liffrieg Ely, Mathot Elsa, Palm Océane, Picqué Maya, Poleur Nils, Stebel Lyl, Wolff Mila et Wolwertz Inès* se sont déjà mis au travail et ont défini leurs priorités pour ce mandat. Ils vont s'intéresser à la propreté et à la gestion des déchets, à la sécurité et au bien-être animal ainsi qu'au gaspillage alimentaire et énergétique.

Ce Conseil est supervisé par Noémie Gaul (bénévole), Charlotte Warrant (agent communal), Pauline Godts (responsable du plan de cohésion sociale) et Martine Simon (échevine en charge de l'enfance).

*Un merci particulier est à porter à Marc Antoine qui les a bien aidés durant les élections.*

*Merci également aux enseignants et aux directions d'école.*



# La 53<sup>ème</sup> campagne d'Iles de Paix.

## Ensemble agissons, maintenant !

Virginie Hocq sera l'ambasadrice d'Iles de Paix pour ce grand moment de solidarité. Iles de Paix compte plus que jamais sur vous pour réussir sa 53<sup>ème</sup> campagne de récolte de fonds et de sensibilisation. Les volontaires seront présents partout en Wallonie et à Bruxelles les 13, 14 et 15 janvier pour défendre une alimentation plus durable.

**Pour une alimentation plus durable**

Aujourd'hui, plus que jamais, notre action collective est indispensable. Alors que manger à sa faim est un droit, une personne sur neuf dans le monde souffre toujours de la faim.

Une érosion sans précédent de la biodiversité est en cours et des changements climatiques aux conséquences humaines importantes, surtout dans les pays du Sud, sont annoncés. C'est dans ce contexte que nous travaillons avec des milliers de familles paysannes d'Afrique et d'Amérique latine afin de construire, avec elles, une agriculture plus durable, plus juste et plus résiliente.

L'argent récolté au cours de cette 53<sup>ème</sup> campagne financera de nombreux projets d'agriculture familiale au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou, en Bolivie et en Tanzanie. En Belgique, 22.000 élèves de l'école primaire et secondaire seront en parallèle sensibilisés à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.

**Rejoignez le mouvement !**

Partout en Wallonie et à Bruxelles, vous pourrez vous joindre à ce grand élan solidaire en devenant participant à la campagne ou en soutenant les volontaires que vous croiserez les 13, 14 et 15 janvier 2023.

Vous souhaitez participer à cette campagne ?

Soutenez nos bénévoles les 13, 14 et 15 janvier 2023. Faites un don sur [www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org) ou via BE97 0000 0000 4949. Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collectes de dons. Devenez bénévole sur [www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org) ou au 085/23 02 54.

**Iles de Paix,  
c'est toi, moi,  
elle, lui, elles, eux...  
en un mot : nous !**

Volontaires, donateurs, agriculteurs, partenaires, experts, politiques, enseignants, ... nous formons tous une chaîne humaine reliant l'Afrique, l'Amérique latine et l'Europe.

**Ces 13, 14 et 15 janvier,  
Virginie Hocq  
soutient  
Iles de Paix.**

**Et vous ?**



**iles  
de  
paix**



## CONNAISSEZ-VOUS LE REPAIR CAFÉ DE HABAY ?

Apprendre à réparer ensemble plutôt que de jeter, c'est le but de ces lieux de vie appelés Repair Cafés. Et nous avons le nôtre à Habay ! Chaque troisième samedi du mois, vous avez la possibilité de réparer vos objets gratuitement (la participation est libre) avec les réparateurs bénévoles du Repair Café de Habay. Grille-pain défectueux, pull troué, boutons à replacer, jouet cassé, PC qui ne fonctionne plus ? Quel que soit votre objet, n'hésitez pas à passer au Repair Café avant de le jeter.

Le petit plus ? Un Repair Café, c'est toujours convivial : on y rencontre du monde, on y boit un petit café, accompagné d'un biscuit.

Le Repair Café de Habay est une initiative citoyenne portée par Josée Baldo et Patricia Salmon, en partenariat avec le Centre culturel de Habay, qui met une salle à leur disposition, et le Plan de Cohésion sociale.

A noter que le Centre culturel de Habay organise deux Repair Cafés spécialisés par an : un au printemps pour réparer les vélos et un à l'automne pour réparer les PC.

Si vous aussi vous souhaitez devenir réparateur bénévole (électro, bijoux, couture...), n'hésitez pas à contacter Patricia Salmon [patricia.salmon@skynet.be](mailto:patricia.salmon@skynet.be).

### En pratique :

Rendez-vous chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois hors juillet et août au Centre culturel de Habay de 9 à 12 heures



Saviez-vous que, en Wallonie et à Bruxelles, grâce aux Repair Cafés, on compte\* :

**28 500 objets réparés**

**1772 tonnes de CO2 évitées**

**177 tonnes de déchets évités**

*\* statistiques de Repair Together de 2019 en Wallonie et à Bruxelles*



**L'équipe a toujours besoin de nouvelles compétences !**



**W.E. DES 13 - 14 - 15 JANVIER 2023 LES ILES DE PAIX ONT BESOIN DE VOUS !**

Chaque projet fait avancer le droit à l'alimentation pour tous.

L'argent récolté au cours de cette 53<sup>e</sup> campagne financera nos programmes d'agriculture familiale durable, respectueux de l'environnement au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. Merci de faire bon accueil à nos vendeurs.

*L'Equipe IDP de Habay.*



## ABÉRO : QUEL VILLAGE DE LA COMMUNE VEUT L'ACCUEILLIR EN 2023 ?

Vous ne connaissez pas encore la recette des ABéros ? Prenez un parc idyllique.

Plantez-y une jolie scène musicale, et faites venir des artistes pour vous enchanter les oreilles.

Apportez quelques touches de couleur en décorant le tout avec goût, dans un esprit de guinguette et de fête.

Ajoutez des associations et des bénévoles motivés qui agencent tout ça et vous ouvrent leur bar (oui, et aussi leurs bras !).

Saupoudrez le tout d'animations culturelles, artistiques et diverses.

Aromatisez avec un bouquet garni : un public qui répond en masse, heureux de venir se détendre quelques heures avec nous.

Réitérez l'expérience un dimanche sur deux entre le 24 juin et le 4 septembre... et le tour est joué !

Pour varier les plaisirs, allez encore plus loin avec le dernier ABéro du mois de septembre : il se délocalise pour investir un autre village de la commune.

En 2017 et 2018, l'ABéro s'est arrêté à Marbehan, pour poursuivre son chemin en 2019 à Habay-la-Neuve et à Orsinfaing en 2022.

Mais cette dernière date ne peut avoir lieu que si une association est prête à l'accueillir.

**Vous faites partie d'une association de village et vous auriez envie de prendre part à l'aventure du 4 septembre 2023 ?**

**Contactez-nous :**  
[celine@habay-culture.be](mailto:celine@habay-culture.be) – 063 42 41 07



## PROGRAMMATION DU CENTRE CULTUREL

Réservation : [www.habay-culture.be](http://www.habay-culture.be) – 063 42 41 07

### LE RETOUR DES MAGES (CONCERT)

Samedi 14 janvier | 20h15 | Eglise de Habay-la-Neuve | 12€/8€/art.27

*Une organisation en partenariat avec la chorale Prélude.*

### CE DIMANCHE, ON PREND L'AIR EN FAMILLE (DIMANCHE EN FAMILLE)

Dimanche 22 janvier | 14h-17h |

Ecole communal de Marbehan |

5€ (20€ max. par famille)

Land art avec Elise Claudot, balade immersive et reconnaissance d'élément de la nature avec Nature Attitude, récolte de trésors de la nature, réalisation de furoshiki, coin lecture, espace jeux et bar-à-gouter.

*Une organisation en partenariat avec la bibliothèque.*

### « CINESOUBE » (COURTS-METRAGE)

Jeudi 26 janvier | 20h15 | Le Foyer | PAF : 6€

*Une organisation en partenariat avec le cinéma Le Foyer.*

### ABÉRO D'HIVER – Avec « Nuit d'été » en concert

Dimanche 29 janvier | 11h-14h | Espace Bologne | GRATUIT

### BRUME (SPECTACLE DE CONTE)

Dimanche 05 février | 16h00 | Refuge du Ropieur (réserve des Epioux à Florenville) | PAF : 10€

*Une proposition des Centres culturels de Gaume*

### HABÂ DIN L'TIN (CONFERENCE)

Par Alain Thomas

Mardi 9 février | Espace Bologne | 20h00 | GRATUIT

### STAGES DE VACANCES DE DETENTE

Du lundi 20 au vendredi 24 février

Du lundi 27 février au vendredi 3 mars

Programme à découvrir sur [www.habay-culture.be](http://www.habay-culture.be)





## !!! NOUVELLE PIÈCE DU THÉÂTRE DES CIGOGNES EN MARS 2023 !!!

Une comédie explosive à mourir... de rire !

Quand la chine téléphonera, vous apprendrez qu'on se fait empaler pour des poèmes tibétains, qu'on peut draguer au camembert, que les cadavres se rangent sous les matelas...

Et un petit « doigt » me dit que quand la chine téléphonera, vous ne serez pas au bout de vos surprises. Les situations comiques de ce polar vaudevillesque désopilant s'enchaînent sur un rythme endiablé. La vie rocambolique des deux sœurs Pujol est tout sauf un long fleuve tranquille.

Leurs incroyables aventures vous emporteront dans un tourbillon de rire.

Après une année de représentations décalées en octobre à la suite d'un report pour cause de Covid, les acteurs du **Théâtre des Cigognes de Hachy remonteront déjà sur les planches début mars avec une nouvelle pièce : « Quand la Chine téléphonera », un polar vaudevillesque de Patricia Levrey.**

Venez vous régaler  
et nous applaudir

> à la Salle des Ardents  
à Hachy

> les 3, 4, 10 et 11 mars 2023  
à 20h

> et le 5 mars 2023 à 15h.

*Les réservations seront ouvertes  
dans le courant du mois de février.*

Suivez notre page Facebook  
ou contactez-nous à partir  
du 12 février 2023  
au 0486 057870  
(uniquement entre 20 et 21h  
merci de votre compréhension).

PAF : 8 € (5 € - de 12 ans).

## SAINT-BENOÎT ORGANISE UNE CONFÉRENCE

MARDI 07 FÉVRIER 2023 - 20h00

Une journée sans smartphone, mission impossible ?

Mardi 7 février 2023, l'écrivain Phil Marso présentera les différents thèmes développés depuis 23 ans autour des Journées Mondiales sans smartphone, dont il est l'initiateur, ainsi que les préoccupations des parents qu'engendrent l'avènement du smartphone (2007) et les enjeux de demain pour les nouvelles générations.

**CONFÉRENCE - DÉBAT**  
sur un usage raisonné des smartphones

organisée par l'Association Parents d'Elèves  
de Saint-Benoît Habay-la-Neuve  
au 68 Rue de la gare [ salle des fêtes de l'école ]  
Entrée : 2 € pour les adultes

## UNE JOURNÉE SANS SMARTPHONE, MISSION IMPOSSIBLE ?

Phil Marso écrivain français propose une conférence sur le téléphone portable et ses bouleversements. Dès 1999, il s'intéresse à ce petit objet qui est devenu un mobilou de compagnie. L'auteur publie « Tueur de portable sans mobile apparent » (Éditions Megacom-ik) un polar humoristique montrant les avantages et les inconvénients. L'action se déroulait en 2001.

Le 6 février 2001, il lance la 1<sup>ère</sup> Journée Mondiale sans téléphone portable. Prétexte pour proposer un débat afin d'aborder tous les aspects du GSM. En 2004, le rendez-vous s'étale sur trois jours : 6, 7, 8 février. Depuis, Phil Marso considère qu'il faut maîtriser cet outil de communication et ne pas toujours miser sur celui-ci.

Mardi 7 février 2023, Phil Marso présentera les différents thèmes développés depuis 23 ans autour de ces Journées Mondiales sans smartphone. Ainsi que les préoccupations des parents qu'engendrent l'avènement du smartphone (2007) et les enjeux de demain pour les nouvelles générations.





## EN 2023, LES CHÈQUES-COMMERCES SE RÉINVENTENT !

Depuis 2014, le projet de chèques-commerces de l'ADL rassemble plus de 75 commerces locaux pour un montant de plus de 60 000 € de chèques émis par an sur les communes de Tintigny et de Habay. Après 8 ans de fonctionnement au format «papier», l'ADL propose de passer à une version digitale des chèques. Ce nouveau système permettra à terme d'effectuer des économies sur le papier et la gestion du projet deviendra automatisée.

Pas de panique, la transition se passera en douceur. Les cartes de fidélités 2022 seront toujours à rentrer à la commune comme les années précédentes. Cependant, un nouveau format de chèques sera d'application à partir de février 2023.

**Les changements interviendront au niveau de la carte de fidélité 2023 où deux solutions vous seront proposées :**

**Une solution digitale** via la plateforme BONCADO : une information complète sera communiquée dans les semaines à venir

**Une carte de fidélité au format papier** : nous n'oublions pas les ménages qui ne disposent pas d'un smartphone.

La volonté est de favoriser la mise en place de la solution digitale qui nécessite moins de papier et de travail en coulisses.

Pour nos commerçants : en cas de difficultés pour la création du compte sur la plateforme Boncado, nous recommandons de prendre rendez-vous avec l'ADL Etalle-Habay-Tintigny.

Une communication plus précise sera organisée afin de lancer le projet dans les meilleures conditions.

*Pour l'ADL Etalle-Habay-Tintigny,  
Maxime Malotaux et Johan Flammang*

**.ADL** **ETALLE  
HABAY  
TINTIGNY**

